

Les lieux de restauration à Plateau des Petites Roches.

« **A chaque auberge me saluait une faim, devant chaque source m'attendait une soif, une soif devant chacune, particulière** » André Gide (*Les nourritures terrestres-1897*)

Un philosophe grec a dit qu'une vie sans plaisir c'est un long voyage sans auberge (*Démocrite d'Adbère*)

Notre voyage gustatif commence au Col du Coq où l'auberge de l'ex station de ski n'est plus, fermée depuis belle lurette. Quelques mètres plus bas (à 1425 m d'altitude) Le chalet **l'Estive** restaure en altitude, avec le sourire, les promeneurs, marcheurs, randonneurs d'été et d'hiver, et propose ses pâtisseries faites maison dont les tartes aux pommes, à la rhubarbe, crêpes, quelques plats (Diots par exemple), des bières locales et boissons diverses, que l'on peut déguster, confortablement assis, à l'ombre des sapins, sous le regard de la Dent de Crolles, sur une terrasse naturelle face à la chaîne de Belledonne, une petite bibliothèque à disposition des passants. Et l'Estive en voit passer des amoureux de la Chartreuse, qu'ils traversent de part en part pour certains. Ils viennent de la région, de Savoie, du Lyonnais, de Marseille, de plus loin en France, et même des pays voisins ! A noter que pendant l'hiver la route départementale d'accès est fermée et que les denrées consommables sont montées au Chalet par les restaurateurs, (*à pied SVP !*) par sentier forestier. *Cœur et courage font l'ouvrage !* (Proverbe français).

Nous descendons vers le village de Saint Pancrasse. « *L'auberge de DUBOIS* », un des premiers guides à la Dent de Crolles au 19^è siècle, (1) s'est transformée, depuis, en Pizzeria **Sous la Dent** et bar à vins naturels, près de l'église. *Un éventail de pizzas s'offre à nous : La pâte est « fait-maison », dans les règles de l'Art : 20h de levage, étalée à la main, les produits sont frais, la charcuterie tranchée quotidiennement, et les desserts (tiramisu, panna cotta) sont faits sur place également. Une terrasse ombragée, une aire de jeux pour enfants, un terrain de pétanque sont à la disposition des clients, au pied de la Dent.*

Nous poursuivons sur la route des 3 villages jusqu'à St Hilaire, aux Margains, la boulangerie **Millet** propose une petite restauration (quiches, sandwichs, viennoiseries, etc...) à emporter. Un peu plus loin, la **Route 61** et sa terrasse abritée extérieure nous accueille. La « Route 61 » est aussi une route américaine appelée « la route du Blues ». La nôtre sert des burgers et kébab maison, frites, salades et pièces de viande que l'on peut déguster sur place (ou emporter) tout en rêvant à BB King ou à Elvis Presley et à sa Cadillac rose Fleetwood Series 1954 60, **sans** laquelle nous descendons vers l'église et le funiculaire.

Sur la route du Pal de Fer, le **Baribal** (c'est le nom d'un ours noir d'Amérique du Nord) se décrit comme un restaurant-guinguette culturelle, ouvert midi et soir. Sa terrasse à l'ombre des tilleuls est appréciée l'été ainsi que sa cuisine faite de produits frais et locaux, parfumés d'épices diverses, « *une cuisine saine et inventive, revisitant des grands classiques en y mêlant les influences des 5 continents. Tout est fait maison, avec des bons produits de saison, locaux et même bio. Et bien sûr des spécialités végétariennes, mais pas que !* »

Plus bas, à la gare d'arrivée du funiculaire centenaire, le **Restaurant du funiculaire** et sa terrasse-belvédère, avec vue unique sur la vallée du Grésivaudan, près des pistes d'envol des hommes

volants, s'offre à nous ; la cuisine est traditionnelle. Le restaurant est ouvert le midi du vendredi au dimanche, de 12h à 14h, et le soir, sur réservation du vendredi au samedi de 19h à 20h 30.

Le funiculaire est à l'arrêt actuellement, suite aux dégâts causés par les intempéries de ces dernières années.

Au milieu du parc de verdure, avec jeux pour enfants, près du funiculaire et du décollage parapentes, le **Kiosque « sucré-salé »** offre glaces artisanales et petite restauration rapide à prendre sur place ou à emporter.

Revenons sur nos pas. En direction de la station de ski de St Hilaire du Touvet, la **Grange aux Loups** avec piscine et terrasse annonce « *Bonne bouffe, bonnes bières, bonne ambiance !* » et soirées musicales, intergénérationnelles, au pied des pistes de ski. Les maîtres mots sont *échange et partage* ...d'un bon repas, de rires et de musiques.

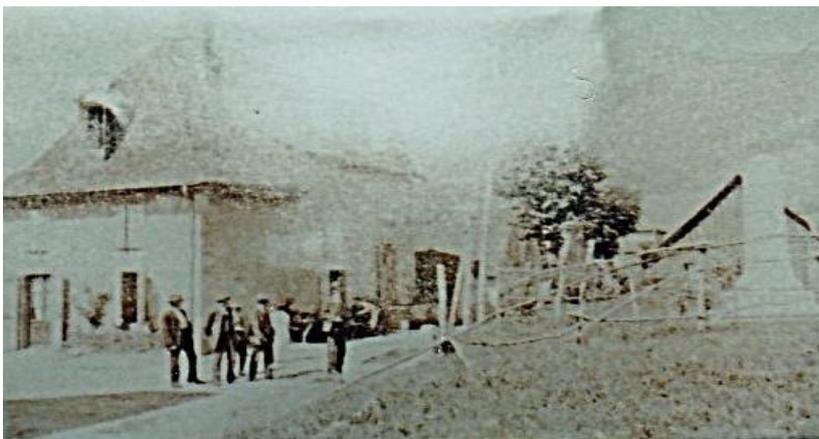
En poursuivant la route, après avoir loué un vélo électrique à ATV cycles, nous traversons le village de St Bernard, et arrivons au col de Marcieu et à l'espace ludique. Le chef du restaurant la **Renardière**, expérimenté, « *travaille les produits régionaux avec amour, générosité et propose une cuisine de terroir, traditionnelle* ». Grande salle qui convient aux repas de noces, banquets, séminaires sur réservation...

Le snack **LA Virgule**, au centre de l'espace ludique du col de Marcieu, offre une restauration rapide (*mais de qualité !*) à base de produits frais et locaux, des desserts, tartes aux noix, myrtilles, citron faites maison, au pied des pistes de ski, à consommer sur place ou à emporter.

Quoi de plus naturel que de parler de restauration au pays de la Dent ?

(1) On se souvient de l'article « ***les montagnards des petites roches*** »

<https://www.adepal-ppr.fr/blog/histoire-locale.html>



L'auberge DUBOIS-RIBOT à SAINT PANCRASSE, jadis

.../...

LES ENSEIGNES :

Au Moyen âge l'enseigne était obligatoire. Elle avait une fonction sociale très utile pour la population et devait représenter un langage clair et sans ambiguïté, reconnu par tous et surtout par les illettrés, soit la majorité de la population. Les enseignes se sont imposées tout naturellement pour indiquer les échoppes des différents corps de métiers, mais elles servaient également d'adresse à une époque où les rues des villes manquaient non seulement de géométrie mais de noms et de numéros. (*)

Une ordonnance de 1567 prescrit à ceux qui veulent obtenir la permission de tenir auberge, de faire connaître au greffe de la justice « *leurs noms, prénoms, demeurances affectes et enseignes* ».

Un édit d'Henri III de mars 1577 ordonne aux aubergistes de placer une enseigne à l'endroit le plus apparent de leurs maisons « à cette fin que personne n'en prétende cause d'ignorance même les illettrés ». Sous Louis XIV l'enseigne n'est plus que facultative. (**)



La bonne table. (vieille affiche)



Miel à St Bernard Plateau des Petites Roches

Toutefois, si l'enseigne a changé de forme à présent, une **enseigne ou un panneau publicitaire** reste un support essentiel à la communication visuelle qui a pour but de faciliter l'identification d'un établissement tout en présentant ses activités.

(*) <http://www.medieval-moyen-age.net/article-7054743.html>

(**) <https://www.france-pittoresque.com/spip.php?article13371>